

Édition 2016 du CEB en spectacle

Saint-Jacques, le 7 mars 2016 –C'est devant un public enthousiaste et fort nombreux que s'est tenue l'édition 2015-2016 de CEB en spectacle du Collège Esther-Blondin. De grands talents ont foulé les planches de la salle Julie-Pothier le 17 février dernier alors que plus d'une trentaine d'élèves se sont présentés devant une salle comble pour y interpréter 21 pièces musicales et vocales.

Sous la supervision de MM. Stéphane Yelle et Philippe Albert, enseignants et organisateurs de cet événement, des élèves de tous les âges ont offert un spectacle haut en couleurs et en diversité. Cette année, le jury était composé de M. Yanick Boivin, batteur du groupe Yelo Molo, M. Jean-François Dubé, chanteur du groupe Noir Silence, Mmes Myriam Losier et Catherine Ferland, enseignantes, ainsi que Mme Chantal Longpré, directrice adjointe au Collège Esther-Blondin.

Le premier prix et le prix du public ont été remis à Lou Granger-Deschamps qui a su dynamiser la foule avec son interprétation énergique de *Ain't no mountain* de Marvin Gaye et Tammi Terrell.

Le deuxième prix du jury a été remis à Gabrielle Dubuc pour son interprétation de la chanson *Mappemonde* des Sœurs Boulay, numéro qui a touché directement chaque spectateur.

Finalement, le troisième prix a été remis ex aequo à Fauve Roy-Ouellette et Allyson Daviau. Pour une deuxième année, Allyson se retrouve parmi les récipiendaires grâce à son interprétation de *Almost is never enough* d'Ariana Grande, numéro au cours duquel elle s'accompagnait au piano. Fauve, quant à elle, a réussi à charmer la foule avec une prestation a cappella de la pièce *Mon histoire (On my own)* des Misérables.

À chaque année, CEB en spectacle permet à des jeunes de mettre leur talent artistique en valeur. L'édition 2015-2016 aura permis la découverte de nouveaux talents qui, nous le souhaitons, franchiront les murs du Collège Esther-Blondin. Félicitations à tous les artistes et à tous les récipiendaires !



Source : Collège Esther-Blondin
450-839-3672

Dans l'ordre habituel, Gabrielle Dubuc (2^e prix), Lou Granger-Deschamps (1^{er} prix), Fauve Roy-Ouellette et Allyson Daviau (3^e prix, ex aequo).